

## Communiqué Commun SNPDEN-SGEN

### DGH et TRMD

Au regard des nombreuses remontées de collègues, **le SGEN et le SNPDEN ont décidé de poursuivre leur collaboration.** La Lettre Académique du SNPDEN précisait ses propres modalités d'action. A ce sujet, chacun de vous choisira de l'opportunité de la date de présentation des répartitions que le SNPDEN conseille de différencier.

**Les établissements ont reçu leurs DGH et les Personnels de Direction constatent qu'il est très difficile de répartir les HSA en raison des taux qui leur sont imposés.**

**Le SGEN et le SNPDEN refusent que les Personnels de Direction soient les boucs émissaires du mécontentement des professeurs** et incitent les chefs d'établissement à ne pas réunir de second Conseil d'Administration. (En cas de rejet de notre TRMD au 1er CA)

Chacun fait son possible pour élaborer un TRMD le "moins pire possible" et **les ambitions pédagogiques sont sacrifiées au profit d'une gestion comptable de l'Education Nationale.** Quand un chef d'établissement demande une aide individuelle du Rectorat, il se retrouve dans la position infantilissante d'un cadre qui ne sait pas remplir sa mission et qui est évalué par l'institution qui ne lui donne pas les moyens de la remplir.

**Nous vous proposons, à chaque fois que vous aurez une demande à faire au Rectorat (DPM) ou que vous expliquerez que vous êtes dans l'incapacité d'effectuer le travail demandé, de nous transmettre une copie de votre courrier ou courriel à :**

[j-marie.lasserre@ac-grenoble.fr](mailto:j-marie.lasserre@ac-grenoble.fr) pour le SNPDEN, Secrétaire Académique,  
[patrick.fuertes@ac-grenoble.fr](mailto:patrick.fuertes@ac-grenoble.fr) pour le SNPDEN, Secrétaire Départemental Isère,  
[corine.ober@ac-grenoble.fr](mailto:corine.ober@ac-grenoble.fr) pour le SNPDEN, Secrétaire Départementale Drôme,  
[alain.coste@ac-grenoble.fr](mailto:alain.coste@ac-grenoble.fr) pour le SNPDEN, Secrétaire Départemental Ardèche,  
[jean-francois.catrycke@ac-grenoble.fr](mailto:jean-francois.catrycke@ac-grenoble.fr) pour le SNPDEN, Secrétaire Départemental Savoie,  
[jean-claude.bassani@ac-grenoble.fr](mailto:jean-claude.bassani@ac-grenoble.fr) pour le SNPDEN, Secrétaire Départemental Haute Savoie

ou à :

[jean-louis.lopez@ac-grenoble.fr](mailto:jean-louis.lopez@ac-grenoble.fr) pour le SGEN, Savoie et Haute-Savoie,  
[aline.charles@ac-grenoble.fr](mailto:aline.charles@ac-grenoble.fr) pour le SGEN, Drome et Ardèche,  
[genevieve.tourtet@ac-grenoble.fr](mailto:genevieve.tourtet@ac-grenoble.fr) pour le SGEN, Isère.

**Nous nous engageons à recenser toutes les difficultés et à demander audience au Recteur dès le retour des vacances de février pour que des réponses constructives et adaptées soient données aux chefs d'établissement.**

**Soyez assurés de notre entier soutien syndical**

Bien amicalement

Jean-Louis Lopez et JM Lasserre

Déclaration d'Alain Boissinot, Recteur de l'Académie de Versailles, La lettre du Monde de l'Education du 23 janvier 2012 : "Il faudra changer les règles du jeu, soit en diminuant les horaires des élèves, soit en augmentant ceux des professeurs."